

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 6 septembre 2016 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Dominick Giguère – district #4
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

Absence motivée :
 Normand Clermont – district #5

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Travaux correctifs de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue)/adoption de la soumission
- 3.- Travaux de pavage sur diverses rues/adoption de la soumission
- 4.- Levée de la séance

16-09-169 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-09-170 TRAVAUX CORRECTIFS DE DRAINAGE, D'AQUEDUC ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 62^E AVENUE (ENTRE LA RUE ANDRÉ-SOUCY ET LA 52^E RUE)/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour les travaux correctifs de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Raymond Bouchard Excavation Inc.	375 940,94 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	389 020,22 \$
Bernard Sauvé Excavation Inc.	391 022,79 \$
Desjardins Excavation Inc.	395 766,95 \$
Duroking Construction / 9200-2088 Québec Inc.	417 573,96 \$
Les Constructions CJRB Inc.	431 512,67 \$
Les Excavations Gilbert Théorêt Inc.	453 685,60 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Raymond Bouchard Excavation Inc., s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE la soumission de la firme Raymond Bouchard Excavation Inc., au montant de 375 940,94 \$ incluant les taxes, pour les travaux correctifs de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 62^e Avenue (entre la rue André-Soucy et la 52^e Rue), soit adoptée.

La réalisation de ce projet est sous réserves de l'acceptation du plan d'intervention du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-09-171

TRAVAUX DE PAVAGE SUR DIVERSES RUES/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour les travaux de pavage sur diverses rues;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Pavages Multipro Inc.	159 660,03 \$
Constructions Anor (1992) Inc.	171 361,61 \$
Aménagement De Sousa – 4042077 Canada Inc.	172 422,83 \$
Pavage Jérômien Inc.	194 342,24 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Pavages Multipro Inc., s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE la soumission de la firme Pavages Multipro Inc., au montant de 159 660,03\$ incluant les taxes, pour les travaux de pavage sur diverses rues, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-09-172

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 19h20, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale